

## Dans le cadre du développement de ses activités, l'UDAF 19 recrute



### Délégué MJPM (H/F)

**TULLE**

Encadré(e) par un Responsable de Pôle et un Directeur de Service, le/la délégué(e) Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs évalue la situation socio-économique de la personne protégée et effectue des opérations administratives et tout acte autorisé par le mandat de protection nécessaire à la préservation de ses intérêts.

Le/la délégué(e) Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs développe des partenariats avec les acteurs de l'accompagnement social, qu'il coordonne au profit de la personne.

Le/la délégué(e) Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs assure principalement des missions d'ordre juridiques, patrimoniales et de polyvalence (remplacement d'un(e) délégué(e) en cas d'absence, soutien aux tâches...).

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il/elle bénéficie du soutien et de l'étayage de services supports (comptabilité, accueil, assistante tutélaire, référente technique...) pour l'exercice du mandat confié à la structure.

### Ce que nous recherchons

Titulaire d'un diplôme dans le domaine juridique, patrimonial ou sociale

Profil juridique et patrimonial souhaité

Casier judiciaire vierge

Permis B en cours de validité

Valeurs institutionnelles et humaines fortes

Organisation, méthodique, synthétique

Discrétion, écoute, professionnalisme

### Contrat et rémunération

**Contrat à durée déterminée (12mois)  
avec formation CNC MJPM financée  
par l'employeur**

Perspective de CDI à l'issue de la formation

Prise de poste 02.01.2025

**151.67 heures mensuelles (100%)**

Salaire CCN 15.03.1966 - Éducateur

Spécialisé - Groupe 434



**Dépôt des candidatures dès que possible**

**Les candidatures (CV - Lettre de motivation) sont à adresser au service  
Ressources Humaines de l'UDAF de la Corrèze - 12 Place Martial Brigouleix**

**19000 TULLE par mail : [recrutement@udaf19.fr](mailto:recrutement@udaf19.fr)**